~~Rodrigues~~ Du Laurens

Notice sur Du-Laurens 10

par Rodrigues

B S

[Du-Laurens]

DU-LAURENS.

Notice

SUR

DU-LAURENS,

ET ANALYSE DE SES ŒUVRES,

PAR

LE DOCTEUR HUBERT RODRIGUES,

Professeur-Agrégé à la Faculté de Médecine de Montpellier, ancien Prosecteur et chef interne des hôpitaux, Membre de la Société de médecine-pratique, de la Société médicale d'émulation de Paris, et de la Société académique de médecine de Marseille.



MONTPELLIER,

J. MARTEL aîné, imprimeur de la Faculté de médecine, rue de la Préfecture, 10.

1842

L'Ecole de Montpellier a été de tout temps célèbre par ses principes philosophiques, et cette célébrité même lui a attiré le reproche d'incliner plutôt vers la spéculation que vers la pratique, vers la contemplation que vers l'action. Cependant lisez les ouvrages qu'elle a produits sur la médecine pratique et sur la philosophie de la science, et vous y trouverez, à côté des propositions doctrinales, des recherches particulières sur tous les faits qui intéressent de près ou de loin la conservation de l'homme. L'explication y occupe une large place; mais le fait est à son tour minutieusement analysé. Elle ne connaît d'autre source, dit M. Lordat, que l'universalité des faits sans aucune exception, ni d'autre méthode que la série des déductions successives, dont les premières sont immédiatement tirées des faits, et dont les suivantes sont des sorites enchaînées étroitement.

Cette égale attention accordée au détail des choses, à leurs rapports, et aux lois qui les gouvernent, explique comment notre Ecole ne possède

pas seulement des penseurs profonds, mais encore des hommes éminents dans tous les genres. Ainsi, la chimie, la botanique et l'anatomie y ont reçu une grande impulsion, avant que sa rivale eût pris rang dans la science.

Il ne peut pas être ici question de l'histoire de l'anatomie, qui eut pour berceau l'Egypte et la Grèce, fut conservée avec la médecine par l'Ecole arabe, et reparut brillante, après le moyen-âge, en Italie et dans le midi de la France. Il nous suffit de dire pour le moment qu'à Montpellier, Bernard Gordon, en 1303, donnait la description des principaux organes du corps humain ; que Guy de Chauliac, Rondelet, Joubert, Cabrol, Du-Laurens, etc., cultivèrent l'anatomie avec éclat, et formèrent des élèves tels que Coïter, G. Bauhius, Posthius, J. Sylvius, Vésale, Rousset, Olaüs, Wormius, Poupart, Théodore Gélis, etc., qui se répandirent dans différentes contrées et y propagèrent les connaissances anatomiques.

Puissent ces notices rendre à nos aïeux la gloire qu'on a voulu leur ravir, et prouver aux générations présentes que notre passé n'est pas comme non avenu !

Notice sur Du-Laurens.

—

André Du-Laurens, d'Arles, neveu d'Honoré Castellan par sa mère, parut à Montpellier en 1583, dix-sept ans après la mort du véritable fondateur de l'anatomie en France, de Rondelet. Après avoir commencé ses études médicales à Paris sous Louis Duret (1), il se rendit à Montpellier pour prendre le grade de docteur, et y succéda à Laurent Joubert comme professeur, en 1586. Du-Laurens se fit bientôt remarquer par des leçons publiques faites en français sur la goutte, sur la lèpre et sur la vérole. Admirateur passionné des anciens, qu'il connaissait parfaitement, il publia en 1593 une apologie de Galien, et prit sa défense touchant la communication des vaisseaux du cœur chez le fœtus : *Apologia pro Galeno, et impugnatio falsæ demonstrationis de communicatione vasorum cordis in fœtu*. Tours, 1593, in-8°. Galien décrit deux vaisseaux qu'il nomme la veine artérieuse et l'artère veineuse. Le premier, appartenant au côté droit du cœur, ayant la composition artérielle, en fait l'office chez le fœtus, parce qu'il reçoit, par un canal de communication avec l'aorte, du sang artériel destiné aux poumons. L'artère veineuse, à parois minces comme les veines, est continue au côté gauche du cœur

(1) L. Duret a été un des principaux chefs de l'école hippocratique au XVIe siècle. Il savait par cœur toutes les œuvres d'Hippocrate, et lisait Avicenne dans sa langue.

et se répand par une infinité de rameaux dans les poumons. Dans l'état fœtal, il y a entre elle et la veine cave une anastomose très-grande qui se ferme après la naissance, et alors elle sert à porter l'air du poumon au cœur et à expulser les vapeurs qui se forment dans ce dernier organe. Galien avait remarqué que le poumon du fœtus est rouge, semblable au tissu du foie; tandis qu'il devient plus rare, plus délié, blanchâtre, lorsque l'enfant a respiré, ce qu'il expliquait par les qualités différentes du sang qui arrive aux poumons à ces deux époques de la vie. Telle est la disposition des vaisseaux des poumons chez le fœtus, que l'artère veineuse (veines pulmonaires) fait l'office d'une veine, et envoie du sang qu'elle reçoit de la veine cave et qui sert à la nutrition des poumons; tandis que la veine artérieuse (artère pulmonaire) remplit les fonctions d'artère fournissant aux poumons, pour leur conservation, l'esprit vital et le sang artériel qui lui arrive par l'aorte.

Cette démonstration a régné dans les écoles, avec quelques légères variantes, jusqu'à l'époque de la découverte de la circulation du sang. Du-Laurens l'a décrit avec complaisance, non point qu'il *jure sur les paroles du maître*, mais parce qu'il la croit *conforme à la vérité*, et qu'il veut la rendre *plus claire que le soleil en plein midi*. Simon Pietre (1), médecin de Paris, ayant avancé que le sang artériel, qui arrive par l'anastomose de l'aorte avec la veine artérieuse, est tout employé pour la nutrition du poumon, et que le sang porté par la communication de la veine cave avec l'artère veineuse ne va pas nourrir cet organe, mais se rend au ventricule gauche du cœur pour la génération de l'esprit vital; Du-Laurens cria à la profanation, expliqua de nouveau la doctrine de Galien et *ajourna M. Pietre devant le tribunal de la vérité*, dans le cas où il

(1) Il y a eu plusieurs médecins de ce nom; celui dont il est ici question, a été surnommé le Grand; Guy-Patin dit qu'il a été un autre Hippocrate et qu'il l'a surpassé de bien loin (24[e] lettre). On ne connaît de ce médecin que trois ouvrages qui ont trait à cette discussion des anastomoses des vaisseaux du cœur chez le fœtus.

ne voudrait point céder à ses raisons. « Vous voyez, dit-il en terminant, grand et docte personnage que vous êtes, combien c'est chose dure de regimber contre l'aiguillon de la vérité. » Voy. *Admonitio ad Simonem Petræum, necnon Simonis Petræi censura in admonitionem Andreæ Laurentii.* Tours, 1593, in-fol.

Dans son grand ouvrage sur l'anatomie, Du-Laurens revint à la même question et combattit une opinion nouvelle de François Rousset, médecin du roi, qu'il dit renommé pour sa doctrine, pour la subtilité de son esprit et par son expérience. Rousset maintenait que les deux anastomoses étaient destinées à porter aux poumons de l'air venant de la matrice de la mère par le chorion et les vaisseaux de l'ombilic, et que cet air servait à la respiration du fœtus.

La réputation de notre auteur devint universelle à l'apparition de son histoire anatomique du corps humain, histoire écrite en latin, très-étendue, très-complète et d'une belle diction : *Historia anatomica humani corporis et singularum ejus partium multis controversiis et observationibus novis illustrata.* Paris, 1598, in-fol., avec pl. Plusieurs éditions se succédèrent avec rapidité, et elle ne tarda pas à être traduite en plusieurs langues.

Tous ces travaux n'empêchèrent pas le professeur de remplir les fonctions de sa charge avec zèle et distinction pendant quatorze ans.

Du-Laurens fut appelé à la cour en 1600, et on créa pour lui la charge de médecin ordinaire du roi. En 1603, il fut nommé premier médecin de Marie de Médicis, femme de Henri IV, et en 1606, à la mort de La Rivière (1), il devint premier médecin du roi. Les places et les honneurs lui valurent une grande vogue, et il devint le médecin le

---

(1) Rivière (Roch le Baillif, sieur de la), calviniste, de Falaise, alla à Paris pour exercer la médecine; mais ne voulant pas passer un examen, il fut expulsé par un arrêt du Parlement sur les poursuites de Monantheuil, doyen de la Faculté de Paris. Il se transporta à Rennes, fut utile au duc de Nemours et au duc de Bouillon qui le

plus occupé de France et de Navarre. De ce moment là, on n'a plus aucun écrit de lui; ses occupations étaient si multipliées qu'en plusieurs années il ne put trouver un moment pour jeter les yeux sur la copie de la traduction de ses œuvres en français.

A la mort de Jean Hucher (1), en 1603, Du-Laurens, quoique absent, fut nommé chancelier de l'université de Montpellier, dont les fonctions furent remplies par J. Saporta (2) et Varandé (3).

L'école de Paris commençait à essayer ses forces contre celle de Montpellier; Du-Laurens servit toujours notre Faculté auprès du roi, jusqu'à sa mort qui arriva le 16 août 1609.

Hofman accuse Du-Laurens d'avoir décrit comme son propre bien une certaine vérité anatomique qui ne lui serait jamais, dit-il, venue à l'esprit s'il ne l'eût prise de Fabricius d'Aquapendente, à la table duquel il a été quelques années. Or, ajoute Guy-Patin, qui rapporte ce fait qu'il avait vu dans un manuscrit physiologique acheté cinquante écus à la veuve d'Hofman, cela est très-faux, puisque Du-Laurens ne fut jamais à Padoue.

---

firent agréer, en 1594, pour la place de premier médecin du roi. D'Aubigné dit qu'il était bon Galeniste et très-bon Paracelsiste; il se mêlait d'astrologie, et tira l'horoscope du dauphin Louis XIII. On a de lui un sommaire de la doctrine Paracelsique, Rennes, 1578, et un livre sur la conformité de l'ancienne et moderne médecine, d'Hippocrate à Paracelse, Rennes, 1592.

(1) Hucher, de Beauvais, reçu bachelier en 1566, parvint à tous les honneurs de la Faculté. Il a laissé plusieurs traités Nous avons remarqué surtout les deux suivants: *De febrium differentiis, causis, signis et curatione, lib.* IV, Lugduni, 1601, in-8°. — *De sterilitate utriusque sexûs: opus in* IV *libros distributum.* Genève, 1609, in-8°.

(2) Cette nomination éprouva quelque difficulté. J. Saporta a laissé un petit traité *De lue venereâ*, imprimé après sa mort, en 1620, par les soins de Henri Gras, qui le mit à la suite du traité *De tumoribus prœter naturam* d'Antoine Saporta, son père.

(3) Varandé ou Varandal était de Nîmes; il a beaucoup écrit sur les maladies des femmes, les affections des reins et de la vessie; il a fait un traité sur l'éléphantiasis et la maladie vénérienne; il a donné un formulaire, qu'il est bon de consulter pour avoir une idée exacte de la thérapeutique de cette époque. Tous ses ouvrages ont été réunis: *Opera omnia*, Lugduni, 1658, in-fol.

Si l'on en croit Guy-Patin, Du-Laurens n'aurait jamais étudié qu'à Paris, durant sept années, après lesquelles il aurait exercé la médecine à Carcassonne, où il gagna les bonnes grâces de la comtesse de Tonnerre qui l'amena à Paris, et par la recommandation de laquelle il fut fait médecin du roi par quartier et professeur royal à Montpellier, contre les lois et les statuts de l'école, par arrêté du conseil privé, qu'il eut bien de la peine à faire vérifier à Toulouse. *Voy.* Lettres choisies de feu M. Guy-Patin, en 4 tom., Rotterdam MDCCXXV; — tom. 1, lett. XXVII. Cette version ne peut pas être admise, car elle est contraire aux faits que nous avons racontés, et qui ont pu être vérifiés par Astruc dans les registres de notre Faculté.

Du-Laurens fut un des hommes remarquables de son siècle, et il n'a jamais été entièrement oublié. Guy-Patin avait pour lui une grande estime ; ainsi, dans sa lettre XXXI, on lit le passage suivant : « Je suis bien aise de savoir que vous êtes né à Lyon l'an 1609, qui est une année que j'ai considérée comme fatale; car en icelle mourut un des plus grands et des plus savants hommes qui fut jamais, savoir : Joseph Scaliger, à Leyden, âgé de 69 ans, le 18 janvier, la veille d'une éclipse; M. Miron, lieutenant civil et prévôt des marchands, que l'on nommait ici le père du peuple, mourut le 4 juin; M. André Du-Laurens, premier médecin de Henri IV, le 16 août, et M. Jean Martin, ancien médecin de Paris, d'une grande réputation et de grand mérite, qui a commencé l'Hippocrate *De morbis internis et de aere, locis et aquis*. Il est vrai que cette même année il mourut ici un méchant pendard et charlatan qui en a bien tué pendant sa vie, et après sa mort par les malheureux écrits qu'il nous a laissés sous son nom : c'est *Josephus Quercetanus*, sieur de La Violette. Si bien que voilà en une même année quatre grands hommes morts et un charlatan, et en récompense un honnête homme né à Lyon en même temps. C'est ainsi que le bien et le mal sont mêlés dans la vie. »

Théophile Gélée, médecin de Dieppe, avait préparé du

vivant de l'auteur une traduction de l'anatomie, qu'il remit entre ses mains pour la revoir et la corriger, et qui se perdit à sa mort: « Ayant perdu l'espérance de retirer ma copie, dit T. Gélée, je délibérai, pour satisfaire aux sollicitations de mes amis, de revoir quelques brouillons qui me restaient et d'en dresser une nouvelle traduction. » Elle parut à Paris en 1613, sous ce titre: *Toutes les œuvres de Me André Du-Laurens, sieur de Ferrières, conseiller et premier médecin du roi, etc.* L'anatomie est accompagnée de deux traités des crises et des escrouelles, de quatre discours français qui sont: de l'excellence de la veuë et du moyen de la conserver, des maladies mélancoliques et du moyen de les guarir, de la génération des catarrhes et du moyen de les guarir, de la vieillesse et comme il la faut entretenir, et de trois petits traités, dont les deux premiers sont des annotations sur le sixième traité de Guy de Chauliac, où il parle de la goutte et de la lèpre; le troisième est sur la vérole.

Une seconde édition de la traduction française, Paris, 1646, a été revue, corrigée et augmentée par G. Savvageon, D.-M. agrégé au collége des médecins de Lyon. C'est une simple réimpression de la première, et les argumentations consistent à avoir retranché deux lettres de Du-Laurens à son traducteur et quelques sonnets en l'honneur de T. Gélée, suivant la mode du temps. La troisième édition, Rouen, 1661, est semblable à la première.

Elles existent toutes les trois à la bibliothèque de la Faculté, et je n'avance rien dont je ne sois sûr.

Tous les ouvrages désignés ont été réunis et publiés en latin sous ce titre: *Opera omnia anatomica et medica.* Francfort, 1627, in-fol.; Paris, 1628, in-4o, 2 vol.

L'anatomie de Du-Laurens contribua à la propagation des études anatomiques et profita beaucoup à la science. C'est ce qui ressortira de l'analyse à laquelle je vais me livrer.

—

L'anatomie de Du-Laurens est divisée en douze livres.

Le premier est une introduction où l'auteur traite de la dignité de l'homme, de l'excellence, de l'utilité et de la nécessité de l'anatomie, et de quelques préceptes généraux propres à l'art anatomique. Il examine la composition de l'homme d'une manière générale, sa température, la proportion admirable des parties, qui fait « que » le corps, composé d'un grand nombre de parties de » diverses sortes, est un par leur union et leur assem- » blage, par la sympathie, par la conspiration et la com- » munication qu'on remarque entre elles. » Mais l'homme, quelque éminent qu'il soit par l'intelligence, sacrifie toujours aux erreurs de son siècle; aussi voyons-nous Du-Laurens admettre une opinion bizarre, dont on trouve la source dans Pythagore, et comparer l'homme, microcosme, avec le grand monde. Les organes correspondent en nombre, proportion et facultés avec les corps célestes: le cœur a de l'analogie avec le soleil; la moelle molle du cerveau représente la faculté humide de la lune; les scintillations des yeux rappellent les éclairs flamboyants; les rugissements, bruits et grondements des boyaux représentent les tonnerres; les exhalaisons, les sifflements et tintements d'oreilles sont comparés aux vents et aux orages, certaines humeurs à la pluie, les crachats à la grêle, les larmes à la rosée, et les mouvements convulsifs aux tremblements de terre. Il voit même des mines et des carrières dans le corps humain, dont on tire des métaux et des pierres, et partant les calculs des reins et de la vessie ressemblent aux fossiles et minéraux contenus dans les entrailles de la terre. De pareils rapprochements sont des extravagances que rien ne justifie; mais sommes-nous plus sages que les anciens? Linnæus n'a-t-il pas dit que la nature ne fait pas de sauts? Et cette échelle continue dont parlent Leibnitz et Bonnet, d'après laquelle les hommes tiennent aux animaux, ceux-ci aux plantes, et celles-ci aux fossiles! Et ces discussions dont nos acadé-

mies ont retenti sur l'unité de structure, l'unité de composition, l'unité de type, l'unité de plan! N'a-t-on pas prétendu de nos jours que tous les êtres ne sont que des ébauches successives qui conduisent à l'homme qui est le prototype; que les classes inférieures ne sont que les premiers âges des classes supérieures? Quelques esprits n'ont-ils pas poussé la philosophie de la science jusqu'à vouloir retrouver la forme de toutes les parties de l'univers dans celle de la terre, la forme de la terre dans celle de l'homme, la forme de l'homme dans celle de la vertèbre: à une extrémité le monde, au point de départ la vertèbre!!! Les anciens ont-ils jamais mis en circulation des idées plus extraordinaires?

Pour étudier l'anatomie, Du-Laurens recommande de ne pas se borner à la vue des planches, mais de disséquer les cadavres humains et d'examiner les mouvements internes des organes sur des animaux vivants. A cette époque, lorsque la faculté possédait un cadavre, elle convoquait tous ses membres, et la description en était faite publiquement. Les consuls de la ville donnaient d'ordinaire à l'université de Montpellier quatre cadavres par an. Lorsqu'on manquait de cadavres humains, on avait recours aux animaux qui s'en rapprochent le plus; mais l'auteur déclare que les corps sont différents, et que le médecin la doit principalement exercer sur le corps humain, comme étant le sujet de sa profession.

Du-Laurens consacre plusieurs chapitres à l'histoire de l'anatomie depuis Hippocrate jusqu'au XVIe siècle. Parmi les auteurs latins il cite Mundinus, qui décrivit toute l'anatomie selon l'ordre de dissection; Thomas de Zerbias, qui lui paraît écrire selon l'opinion d'autrui; Vassée, Charles Etienne, Andernacus; André Vésale, qui, à son jugement, a écrit avec exactitude et n'a rien omis de ce qui appartient à cette science; Sylvius, qu'il loue pour avoir mis de l'ordre dans la description des muscles et des vaisseaux. Vésale et Sylvius, dit-il, ont flori en un même temps; mais celui-là était trop mordant et prompt à calom-

nier, et celui-ci trop âpre et véhément en la défense de Galien ; celui-là lâchait témérairement plusieurs faussetés contre Galien, et celui-ci, en le défendant trop opiniâtrement, est contraint d'avancer plusieurs absurdités. Ce jugement est d'une grande vérité. — Puis viennent Fallope, qui découvre plusieurs choses inconnues aux siècles précédents ; Columbus, Valuerda espagnol, qui résument la science en quelques livres ; Eustache, qui étudie avec soin le système osseux et la structure des reins. Bauhin représente toutes les parties du corps ; Archange Picolomini, Varolius Azantius, Pigafera, Volcherus Coiter, Felix Platerus, etc., enrichissent l'anatomie. Quelques anatomistes français d'un grand mérite ne sont pas oubliés, et au milieu d'eux brillent Jacques Guillemeau ; Paré, Cabrol, Pineau. « Voilà quasi tous ceux qui ont anobli » cette science de leurs écrits. Il y a quelques années que » moi, enseignant publiquement la médecine à Montpel- » lier, me laissant gagner à la persuasion de mes amis et » aux prières de mes écoliers, j'avais mis un grand ouvrage » en lumière, que j'ai commencé à revoir, polir et enri- » chir. J'y décris premièrement l'histoire de chaque partie, » puis j'expose les controverses, et j'ajoute en forme de » commentaires toutes les disputes anatomiques. »

Nous ne pouvons pas suivre l'auteur dans les différents chapitres où il définit l'anatomie, la nature de la partie, ce que l'anatomiste doit considérer en chaque partie, ni dans les controverses qui accompagnent ce premier livre. Je me contenterai d'expliquer ce qu'il faut entendre dans les auteurs anciens par parties similaires et dissimilaires. Les parties sont dites similaires lorsqu'elles ne peuvent être divisées en parties différentes d'espèce, et qu'elles ne sont point faites d'autres parties plus simples : ce sont les systèmes généraux des anatomistes modernes. Les parties dissimilaires sont celles qui se divisent en parties dissemblables de nature et d'espèce : ce sont les organes. Maintenant, on n'était pas d'accord dans l'antiquité sur le nombre des parties similaires ou dissimilaires, pas plus

que de nos jours sur le nombre des tissus et la manière de les considérer : les noms ont changé, mais la discussion continue sur les mêmes choses.

Le deuxième livre est consacré à la description du système osseux et des os en particulier. L'os est une partie similaire, la plus sèche de toutes, qui sert de fondement à tout le corps et lui donne la rectitude et la figure. Les différences des os se tirent de leur dureté, de leur grandeur, de la figure, de la situation, du mouvement, du sentiment et de l'ordre de leur formation. On distingue trois parties dans un os : le corps, l'épiphyse, *os de soi qui s'annexe à l'os principal*, et les apophyses. Celles-ci servent principalement pour l'insertion des muscles, et quelquefois comme organes protecteurs. Tous les os sont joints ou par articulation ou par symphyse. Les os sont insensibles, non pas à cause de leur dureté, mais parce qu'ils ne reçoivent pas de nerfs. Les douleurs que l'on observe dans la carie, les douleurs ostéocopes, ne sont point propres au tissu osseux, mais aux membranes environnantes.

Du-Laurens commence la description des os par ceux de la tête, parce qu'on peut, comme Hippocrate l'a remarqué, juger de tous les os par la grosseur et la grandeur de la tête. Il recommande aux chirurgiens la position des sinus frontaux, que les uns pensent avoir été faits pour rendre la voix plus résonnante, et les autres pour recevoir l'air véhicule des odeurs. Il n'approuve point l'usage de placer des cautères sur la fontanelle antérieure, que les Arabes appelaient *tendik*. Le temporal est très-bien décrit, ainsi que les osselets contenus dans la caisse du tympan au nombre de trois : le marteau, l'enclume et l'étrier. « Ces osselets, dès que l'homme naît, sont très- » solides, très-secs et très-parfaits, et sont aussi grands aux » enfants nés de trois jours qu'aux hommes âgés de cent » ans. » Les erreurs de Galien sur la présence de petites fentes au corps du sphénoïde par lesquelles la pituite découle dans le palais, sur l'usage des trous de l'ethmoïde,

sont défendues contre Vésale et Colomb. L'épine vertébrale est étudiée dans son ensemble ; ce que les vertèbres ont de commun est passé en revue ; en troisième lieu, il décrit séparément les vertèbres du cou, celles du dos et des lombes, le sacrum et le coccyx : les quatre osselets qui composent ce dernier se retirent en arrière dans l'accouchement. Notre anatomiste signale une ouverture que l'on observe quelquefois au bas du sternum ou *brechet.* L'ostéologie est terminée par la description de l'hyoïde.

Dans le troisième livre, il est question des cartilages, des ligaments, des membranes et des fibres. Les cartilages facilitent les mouvements et en augmentent l'étendue ; ils cèdent à l'action des causes extérieures et diminuent le nombre des fractures ; ils servent de rempart aux parties internes, et de moyen d'union aux os. L'os, dans son développement, passe par l'état cartilagineux. L'histoire de chaque cartilage est, pour ainsi dire, parfaite. L'usage des ligaments est de lier les parties, de les contenir, de les couvrir ou de former les muscles. Dans le dénombrement des membranes, le chorion, l'amnios, l'allantoïde, *qui ne se trouve qu'aux bêtes seulement,* ne sont pas oubliés.

Les os, les cartilages, les ligaments, les membranes et les fibres sont des parties simples : voilà pourquoi il a commencé l'anatomie par leur description.

Le quatrième livre contient l'histoire des vaisseaux, c'est-à-dire des veines, des artères et des nerfs, qu'Hippocrate appelait *les fleuves de la nature de l'homme.* Les veines n'ont qu'une tunique mince et déliée, et charrient un sang grossier qu'elles élaborent ; les artères ont deux membranes très-épaisses, portent l'esprit vital avec un sang très-subtil, et sont agitées d'un mouvement continuel de diastole et de systole ; les nerfs conduisent, avec un esprit très-subtil, les facultés sensitive et motrice aux parties capables de sentiment et de mouvement. Les veines partent du foie, les artères du cœur, et les nerfs du cerveau et de la moelle, avec cette restriction très-importante

que ces organes centraux ne sont pas des principes *de génération,* mais seulement *de radication et de distribution, car toutes les parties sont formées ensemblement dans la matrice.* La description anatomique des veines, de la veine porte, que Galien appelle *megâlé,* c'est-à-dire grande, des deux veines caves, de l'azygos, la distribution des veines, leur communication entre elles, offrent peu de chose à désirer. Du-Laurens connaît cette particularité, que les veines, en plongeant dans les organes parenchymateux, sont privées de leur enveloppe commune. Il combat à outrance l'opinion d'Aristote et des péripatéticiens, soutenue par Vésale, que les veines naissent du cœur, que le cœur est l'officine du sang, que le cœur est dans les corps des animaux le premier organe vivant, mourant, sentant et sanguifiant Comment se fait la sanguification, d'après les idées de Galien et de notre anatomiste ? Les veines mésaraïques, ayant sucé et attiré la plus subtile portion du chyle, la préparent et la transportent dans la veine porte et au foie, où elle subit une modification importante dans sa qualité ; de là, prise par les rameaux de la veine cave, elle arrive au tronc de cette veine, qui la distribue par ses rameaux dans toutes les parties du corps. Les veines mésaraïques, qui portent le chyle au foie, rapportent en même temps le sang du foie aux intestins. Les valvules des veines avaient été décrites à cette époque ; mais le mouvement du sang de la circonférence au centre, des rameaux aux troncs et au cœur, était entièrement ignoré. Les mêmes remarques peuvent être faites relativement à l'anatomie et à la physiologie des artères. Assez d'exactitude dans le premier cas, beaucoup d'obscurités dans le second; mais de temps en temps quelques éclairs qui indiquent que la découverte de la circulation approche.

Les nerfs sont désormais distingués des ligaments et de tous les liens blanchâtres avec lesquels ils avaient été long-temps confondus : ils sont les organes du sentiment et du mouvement. Les organes du mouvement sont multiples : le cerveau qui commande, le nerf qui porte le

commandement, et le muscle qui obéit pour retirer, fléchir, étendre les parties. Les nerfs donnent le sentiment particulier à un organe, ce qui est propre aux sens, et la sensibilité générale. Y a-t-il plusieurs espèces de nerfs? Si nous voulons nous tenir à la vérité, dit Du-Laurens, nous n'admettrons qu'une seule différence de nerfs, sans estimer que les uns soient destinés au mouvement et les autres au sentiment, car un même nerf est doué de la faculté de sentir et de mouvoir; mais il sert tantôt au sentiment et tantôt au mouvement, selon qu'il s'insère aux parties capables de l'un ou de l'autre. Il fait le sentiment s'il est porté aux parties qui ont sentiment, et meut s'il est porté aux organes du mouvement. Dans les paralysies, on a observé de tout temps que le mouvement peut se perdre sans que le sentiment soit intéressé, et que, d'un autre côté, le sentiment peut périr sans lésion du mouvement; mais ce second phénomène est beaucoup plus rare que le premier. Voici l'explication, qui est très-remarquable: » Le mouvement se perd souvent sans que le sentiment » soit offensé, combien que les deux facultés influent par » un même nerf, à cause de la disette de l'esprit animal; » car une petite irradiation de l'esprit animal pourra bien » bailler le sentiment, mais non le mouvement, parce » qu'il faut plus de force en la faculté pour mouvoir que » pour sentir, vu que mouvoir est agir et sentir est comme » patir. » Rapprochez cette formule bien ancienne, car on la trouve aussi dans Galien, de la solution suivante donnée par M. Lallemand, et vous verrez si les anciens méritent le mépris que certains affectent à leur égard. Il résulte de tous les faits, dit l'auteur des *Lettres sur l'encéphale*, que la sensibilité et le mouvement ne dépendent pas d'organes distincts, mais que le cerveau est passif *(patit)* dans la perception des sensations, tandis qu'il a besoin d'entrer en action pour déterminer des mouvements *(mouvoir est agir)*: ce qui explique comment la sensibilité peut persister, quoique les mouvements *volontaires* aient cessé. (*Lett.* 8e, pag. 325.) Du-Laurens insiste même sur cette

distinction des mouvements volontaires et involontaires : ainsi, dans l'épilepsie, le sentiment ne se fait point parce que le principe commun du sentiment est offensé, et les épileptiques se meuvent, *mais ce mouvement-là n'est point animal.* La paralysie isolée des extrémités inférieures est expliquée en ce que la moelle est lésée à l'origine des nerfs qui vont aux jambes, ayant été d'ailleurs respectée dans le lieu qui fournit les nerfs du bras et du thorax.

Après cela, on peut bien pardonner à Du-Laurens ses digressions, pour savoir si la faculté influe seule par les nerfs ou s'il y a quelque chose de corporel, ce qu'il est disposé à admettre. Il mérite aussi notre indulgence lorsqu'il fait voyager cet esprit animal corporel à travers la substance des cordons nerveux, avec d'autant plus de raison que l'esprit de système et de controverse ne le porte pas à torturer les faits qu'il a reconnus vrais. Ainsi, il rejette l'existence d'un canal visible dans la portion pulpeuse des nerfs, qui lui aurait si bien servi pour conduire cet esprit corporel; il réfute aussi cette opinion bizarre de Rondelet, que l'esprit auteur du mouvement et du sentiment est porté par les vaisseaux des tuniques et non pas par la moelle des nerfs, et que le seul usage de la moelle est de servir comme d'*embourreure ou cussin* pour appuyer et soutenir ces petits vaisseaux.

L'histoire anatomique *des chairs* forme le sujet du cinquième livre. Du-Laurens reconnaît quatre sortes de chairs : la chair proprement dite ou celle des muscles, qui constitue aussi les gencives et le gland; la chair des viscères, appelée par Erasistrate *parenchyma;* la chair propre et particulière à chaque partie, que Galien désigne sous le nom de *substance charnue,* et la chair glanduleuse. Notre auteur dit quelques mots sur chaque espèce de chair; il fait l'énumération des glandes du corps, sans oublier le *conarium,* la pituitaire, le thymus ou *fagouë,* le pancréas ou *callicreas,* c'est-à-dire belle chair, etc.; et il étudie les usages des glandes, qui sont de soutenir les vaisseaux, de pomper les humeurs superflues, d'arroser et de lubrifier

quelques parties pour les protéger et pour favoriser les mouvements ; il en est qui sont destinées par la nature pour engendrer des sucs utiles à l'animal. — Les muscles sont les instruments du mouvement volontaire; ils sont susceptibles de contraction, de relâchement et d'un *mouvement tonique :* c'est lorsque les muscles antagonistes se contractent avec une égale énergie. Tel mouvement se passe lorsque les oiseaux volent à tire d'ailes et dans la station debout. Les noms des muscles sont déduits, à l'imitation de Sylvius, de leur situation, de leur volume, de leur direction, de leur figure, de leurs divisions, etc.; leur nombre est de 405. L'ordre de description est celui de Galien: le corps est divisé en régions, dans chacune desquelles les muscles sont décrits d'après l'ordre de leur superposition. L'action de chaque muscle est appréciée à part, et conjointement avec tous ceux qui appartiennent à la même région ou concourent à une même fonction; mais les rapports des muscles entre eux et avec les autres parties ne sont pas même mentionnés.

Sous le titre de *Parties dédiées à la nutrition*, le sixième livre renferme l'histoire du ventre inférieur et des organes qu'il contient. A propos des parties contenantes, l'épiderme, le vrai cuir, la graisse et le pannicule charnu sont examinés d'une manière générale. La description du péritoine est très-courte et pleine d'erreurs; c'est une membrane double, *trouée* en haut, en bas et en avant, aux lieux par où passent les vaisseaux et les conduits qui communiquent avec l'abdomen. La dissection des vaisseaux ombilicaux et du nombril conduit Du-Laurens à proposer le milieu du nombril comme le lieu d'élection dans la paracentèse; il allègue, en faveur de son opinion, des observations rares et curieuses. Ainsi, Benivenius raconte qu'un enfant hydropique, privé de tout secours, guérit à la suite de l'ouverture spontanée du nombril. J'ai vu, dit-il, à Montpellier, une femme hydropique chez laquelle le nombril s'ouvrit de lui-même pendant la nuit. Je fus appelé pour la voir avec B. Cabrol, et nous trouvâmes une

grande prostration de forces, à cause de l'évacuation soudaine et démesurée du liquide; nous restaurâmes la malade, et elle recouvra (par la grâce de Dieu) sa santé. Balthasar Gabriel, chirurgien de Montpellier, fort habile et mon ami, ouvrit par mon commandement un hydropique, et le malade était hors de danger lorsqu'il mourut à la suite d'indigestion. En ma présence et par mon commandement, l'ouverture ombilicale fut faite à un jeune homme à Pougues, et il fut guéri en quarante jours. Voici le procédé opératoire qu'il recommande : il faut, premièrement, lier et traverser toute la circonférence du nombril avec un fil, afin de pouvoir resserrer le trou si l'eau sortait avec trop de force; puis, on ouvre la peau avec un poinçon pointu, *en la partie où les vaisseaux entrebaaillent,* que l'on remplace par une canule de cuivre ou d'argent; on vide les eaux non pas tout-à-coup et en une fois, mais peu à peu. — L'épiploon est étendu comme un filet sur l'estomac et les intestins jusqu'à l'ombilic; sa figure ressemble à une gibecière, c'est un prolongement du péritoine. Les intestins, que les barbares nommaient *chordæ,* sont des conduits formés de deux membranes propres, doués d'une sensibilité exquise; enduits à leur face interne d'une humeur grasse, ils présentent des replis nombreux, afin que le chyle mette plus de temps à passer, et jouissent d'un mouvement péristaltique et anti-péristaltique, *ano eilesis,* comme qui dirait révolution qui se fait en haut. — Les anciens admettaient généralement que les liquides poussés dans le rectum pouvaient arriver jusque dans l'estomac; Rhazès veut même qu'ils sortent souvent par les narines; Du-Laurens prouve, par une expérience bien simple, que dans l'état ordinaire ils sont arrêtés par le cœcum : « Si on entonne quelque liqueur par le duodénum, elle sortira aisément par le rectum; mais si on l'entonne par le rectum, elle s'arrêtera en l'appendice du cœcum et ne passera point outre; ce qui montre qu'il y a une valvule ou portelette à l'extrémité du cœcum. » — L'estomac est la marmite où se fait la première coction,

le garde-manger et le vaisseau des aliments, le cuisinier excellent et indispensable ; il engendre le chyle par une propriété naturelle qui est en lui et non par la chaleur ; son orifice supérieur ou cardia est le siége de l'appétit. Il se trouve parfois un conduit, qui de la vésicule se rend au fond du ventricule ; mais c'est un vice de conformation. — Le foie joue un très-grand rôle dans l'économie ; c'est la première officine de toutes les humeurs ; il est l'organe sanguificateur par excellence ; les veines y ont leur principe de distribution. Cet organe est plus volumineux chez l'homme que chez les animaux. La vésicule attire la bile, la retient quelque temps, l'élabore et la décharge dans le duodénum. Du-Laurens combat l'opinion de Fallope, qui soutenait que la bile est portée du foie au duodénum, que la vésicule n'attire point la bile, mais qu'elle y arrive par regorgement, lorsque les vents et le chyle, remplissant le duodénum, lui barrent le passage et l'empêchent de couler. — La rate, dont la forme a été comparée par Hippocrate à la plante du pied, a pour fonction de purifier le sang et est le vicaire du foie ; elle est affectée, ainsi que le ventricule, dans la fièvre quarte et dans toutes les maladies mélancoliques. — L'usage commun des reins est de purifier le sang de sa sérosité. Les reins sont au nombre de deux, le droit situé plus bas que le gauche ; quelquefois il n'y a qu'un seul rein, d'autres fois il y en a trois et quatre. La structure de la substance corticale et de la substance tubuleuse est admirablement décrite ; la distribution des vaisseaux, leur communication entre eux et avec les conduits urinifères sont mises en évidence par des expériences très-bien conduites, en insufflant de l'air ou en injectant une liqueur.

Le septième livre est consacré à l'appareil de la génération chez l'homme et chez la femme. Les organes qui le constituent sont comparés dans les deux sexes : les testicules et les ovaires sécrètent la semence ; les conduits déférents et les trompes de Fallope sont des canaux d'excrétion provisoire ; les vésicules séminales et la matrice

reçoivent la semence, la contiennent et la préparent pour la conception; enfin, les canaux éjaculateurs et l'urètre, et chez la femme deux rameaux qui, venant des ovaires, descendent sur les côtés du corps de la matrice et se terminent au col, forment des canaux d'excrétion définitifs. Suivant Du-Laurens, les femmes non enceintes éjaculent par les trompes au fond de la matrice, et les femmes grosses par ce second conduit. J'ai été, dit-il, le premier qui l'ai décrit et l'ai remarqué en plusieurs sujets, tant à Montpellier avec M. Cabrol, qu'à Paris chez M. Seguin, médecin très-docte de la Faculté de Paris, en la présence de plusieurs autres très-célèbres médecins. — Les noms donnés à la verge par les latins sont très-nombreux; en voici quelques-uns: *penis, hasta, muto, verpa, mentula, priapus, scapus, veretrum, coles, caulis, virga, fascinus, virilis, cauda salax, nervus fistularis, genitale, membrum virile.* — Les vésicules séminales, décrites par Rondelet et Fallope, étaient connues d'Hérophyle, qui les nommait *parastates variqueux.* — La matrice est musculeuse, et on y distingue trois sortes de fibres: antéro-postérieures, obliques et transversales. — Le clitoris, nommé *albatra* par Avicenne, *tentigo* par Albucasis, *clitoris* par Fallope, *amour et douceur de Vénus* par Colomb, ressemble au pénis de l'homme. « Il croît à quelques femmes si démesurément, qu'il pend hors de la fente et s'enjouent et frayent avec les autres femmes, et sont à cette cause appelées *tribades et fricatrices.* » — Malgré cette comparaison forcée des parties génitales de l'homme et de la femme, Du-Laurens ne croit pas à toutes ces histoires singulières fournies par l'antiquité de femmes changées en hommes. Quant à moi, dit-il, j'ai toujours prisé les anciens, et néanmoins n'étant point obligé par serment aux opinions d'autrui, je dirai que c'est chose monstrueuse et fort difficile à croire. Quelquefois les testicules demeurent cachés en la jeunesse, à raison de la faiblesse de la chaleur naturelle, et sont plus tard chassés dehors, la verge étant aussi trop courte et comme cachée dans une fente: il est aisé à croire que l'on peut se tromper en pareille occasion.

Le huitième livre est rempli de controverses sur les principes de la génération, sur la conception, la grossesse, la conformation et la vie du fœtus, et l'accouchement. C'est un de ceux où la physiologie de l'époque se reflète avec le plus d'abandon. Les femmes sont-elles plus chaudes que les hommes? La semence provient-elle de toutes les parties du corps; descend-elle du cerveau et de la moelle épinière; est-elle fournie par les parties solides, ou bien est-elle formée dans les testicules seuls, comme le veut Du-Laurens? La semence de la femme est-elle de même nature que la semence de l'homme? Le sang menstruel pèche-t-il en qualité, selon l'opinion d'Hippocrate, ou en quantité, opinion de l'auteur? Le sang menstruel dont le fœtus se nourrit est-il la cause de la petite-vérole, comme le disent les arabes Avicenne, Avenzoar, Haliabbas et Averrhoës? Quelles sont les causes de la purgation périodique des mois? Y a-t-il divers temps selon l'âge, comme le veut ce proverbe :

> La lune purge en son decours les vieilles,
> Et au croissant les jeunes et pucelles.

Je ne nie, dit notre auteur, que beaucoup de choses ne soient dispensées par les nombres et par les mois; mais, attribuer à la quantité et au nombre, en tant que nombre, quelque vertu active, c'est chose indigne d'un philosophe. J'estime donc que la cause de cette évacuation fixe doit être attribuée aux mouvements définis de la nature et à ses lois qui nous sont inconnues. — Pour que la conception se fasse, il faut d'abord le mélange des semences, et que la matrice réveille ensuite leurs facultés, qui étaient comme assoupies et cachées, et seulement en puissance. La faculté formatrice commence toutes les parties du corps à la fois et non les unes après les autres; et si elle agit librement, elle imprime toujours au fœtus la faculté qui est naturellement en la semence, d'où la ressemblance avec les parents : avec le père, si la semence de l'homme est la plus forte; avec la mère, si le contraire a lieu; avec les aïeuls ou bisaïeuls,

s'il existe encore quelque faculté des aïeuls ou bisaïeuls cachée en la semence du père. — La superfétation est possible, et on en trouve des exemples dans Hippocrate, Aristote, Pline, Dodoneus. J'ai vu, dit Du-Laurens, une certaine damoiselle grosse de deux enfants, qui accoucha d'un garçon mort le premier jour du neuvième mois, et sept jours après d'un autre vivant. Au reste, pourquoi n'en serait-il pas ainsi, lorsque la femme enceinte souffre le rapprochement de l'homme ? « Le sentiment du plaisir en la copulation n'a été donné aux bêtes que pour la conservation de leur espèce; et pourtant, quand elles ont chargé, l'appétit et désir de copulation se perd incontinent, parce que la cause finale fait défaut. Mais les aiguillons et amorces de la volupté vénérienne, et le désir de la copulation ont été donnés à l'homme, non-seulement pour la propagation de l'espèce, mais aussi pour adoucir les misères de la vie humaine. Voici une gentille réponse de Poppée, fille de M. Agrippa, laquelle répondit que les brutes étant pleines n'admettent point le mâle, parce que ce sont des bêtes. » — Le fœtus se nourrit du sang de la mère, et ne tire aucune nourriture par la bouche; il ne respire point; il n'engendre point du sang artériel nouveau, et le cœur et les artères battent chez lui, non par une faculté qui lui est propre et naturelle, mais par la faculté qui lui est départie du cœur et des artères de la mère. — L'enfantement, l'époque de l'enfantement humain, ses causes générales et particulières, etc., ne nous ont rien présenté qui soit digne d'attirer l'attention. Nous nous contenterons de remarquer que Du-Laurens recommande d'ouvrir la matrice si la mère meurt vers la fin de la grossesse, et d'avoir recours à l'opération césarienne si l'enfant ne peut sortir par la voie ordinaire.

Les anciens divisaient les organes: en organes naturels, qui servent à la coction des aliments, à l'expurgation des excréments et à la procréation; en organes vitaux, contenus dans la poitrine; et en organes de la région supérieure, ou de la faculté animale. Nous arrivons dans le neuvième

livre, à l'étude des parties vitales. L'ordre anatomique ne permettait pas de décrire seulement les poumons et le cœur; Du-Laurens signale en même temps et suivant l'ordre de superposition les mamelles, les muscles pectoraux, la cage osseuse, les plèvres, le diaphragme, etc., enfin toutes les parties de la poitrine. — Le mot *diaphragme,* qui veut dire *diviser,* a été donné par Platon à cette cloison fibro-musculeuse qui sépare le thorax de l'abdomen. Après le cœur, c'est le plus important des muscles, et son inflammation donne lieu à la frénésie, non pas seulement par la sympathie des nerfs, mais surtout *par son mouvement perpétuel qui envoie les vapeurs fumeuses au cerveau, comme on ferait avec un soufflet.* « Le diaphragme se bande en l'expiration, et lâche en l'inspiration, ce qui se peut facilement remarquer en un animal mort, car on retrouve toujours ce muscle retiré et tendu. » Du-Laurens croyait avec les médecins de son temps que l'activité du diaphragme correspondait avec son état convexe, et qu'il devenait horizontal dans le repos. — Le cœur est le siége de la faculté vitale ou qui engendre les esprits, et la source de la chaleur; il est composé de chair, de graisse, de veines, d'artères, de nerfs et d'une tunique propre. Cette chair est dure, dense et entre-tissue de trois sortes de fibres : fibres droites, qui vont de la base à la pointe; fibres obliques, selon la longueur du cœur; et fibres tranverses, en forme de rond ou de ceinture. Le cœur a un double mouvement de diastole et de systole et un double repos. Dans la diastole, le diamètre longitudinal se raccourcit, les côtés s'élargissent, et l'organe se rapproche de la forme ronde; dans la systole, il devient plus étroit et plus long. Le cœur est actif dans la diastole comme dans la systole. Aristote se trompe, dit Du-Laurens, en ce qu'il veut que le cœur se dilate parce qu'il se remplit; car le médecin tient, au contraire, qu'il se remplit parce qu'il se dilate. Le mouvement du cœur provient de la faculté vitale, et n'est pas sous la puissance de la volonté. Le cœur frappe contre la poitrine sous la mamelle gauche, par le ven-

tricule gauche lors de la diastole. Cet organe présente deux ventricules et deux oreillettes; le ventricule droit ne semble avoir été fait qu'à cause des poumons, d'autant qu'il manque chez les animaux qui n'ont point de poumons. La cloison qui sépare les deux ventricules est percée d'un grand nombre de petits trous. A la base du cœur apparaissent quatre grands vaisseaux : deux à droite, la veine cave et la veine artérieuse; deux à gauche, la grande artère ou aorte et l'artère veineuse. La veine cave s'ouvre au ventricule droit, pour y verser du sang pour la nutrition des poumons et pour la génération de l'esprit vital; ce sang sort par la veine artérieuse et se répand aux poumons. L'artère veineuse porte l'air préparé dans les poumons au ventricule gauche, et laisse sortir en même temps les vapeurs fuligineuses du cœur. Enfin, l'aorte reçoit l'esprit vital préparé au ventricule gauche, du mélange du sang et de l'air, et le distribue dans toutes les parties du corps. Le sang arrive du côté droit dans le côté gauche du cœur, en traversant les trous et les fossettes du *septum* interventriculaire.

Les connaissances de notre auteur en angéïologie sont à peu près celles de Galien; il est resté étranger à la découverte de la petite circulation, qui commença à être connue vers 1553, par le concours des recherches anatomiques de Servet, Eustache, Cannani, Colomb, Césalpin, Sylvius et Fallope. Ce tort lui est commun avec Vésale, et ils combattirent tous deux pour l'opinion que nous avons expliquée ci-dessus et qu'ils estimaient la plus véritable.

Quoique Hippocrate, Aristote, Aphrodisée, Galien, Pline, etc., aient écrit que la vie est incompatible avec un abcès, une solution de continuité et toute maladie grave du cœur, l'expérience a prouvé le contraire; et Du-Laurens cite l'autorité de Benevenius, Hollier, Cornax et plusieurs autres auteurs qui ont vu des abcès du cœur, des plaies de cet organe ne pas entraîner subitement la mort. « Comme je relisais mon discours, il se présenta à la cour du roi une cause inouïe de mort soudaine. Le chevalier Guichardin,

ambassadeur du grand-duc de Toscane, en devisant avec quelques seigneurs, tomba privé au même instant de respiration, de pouls et de vie. J'accourus par ordre du roi, et trouvai que l'âme avait abandonné le corps. Le lendemain ayant fait l'ouverture, on vit le cœur être accru en une telle grandeur qu'il remplissait quasi toute la poitrine. Les ventricules contenaient une très-grande quantité de sang, comme de trois à quatre livres; l'ouverture de la veine cave était rompue, et toutes les petites valvules triangulaires déchirées. L'orifice de la grosse artère était tellement ouvert et dilaté, qu'il égalait la grosseur du bras. Toutes les portelettes étant donc ouvertes et relâchées, il se fit tout-à-coup une si grande effusion de sang aux deux ventricules, que la dilatation et contraction du cœur ne se pouvant plus faire, il fut à l'instant suffoqué.» Il est évident qu'il est ici question d'un anévrysme.

La respiration est une fonction mixte à laquelle concourent le cerveau et le cœur, la faculté animale et la faculté naturelle; elle prépare l'air pour la génération de l'esprit vital, et rafraîchit le cœur. La dilatation des poumons suit celle du thorax, afin de remplir tout l'espace vide. Averrhoës avait soutenu que le poumon se meut par son propre mouvement. Excepté Aristote, tous les philosophes et médecins anciens avaient pensé qu'une partie du liquide ingéré dans la bouche arrivait aux poumons: c'est aussi l'opinion de Du-Laurens. Pour l'aliment solide, la moindre parcelle qui entre dans la trachée met en danger éminent de suffocation: ainsi, le poète Anacréon fut asphyxié par un grain de raisin, et Alexandre Benedictus raconte qu'un enfant mourut subitement en avalant une pilule.

« Nous avons jusqu'ici expliqué deux régions, la naturelle et la vitale. L'ordre de dissection requiert que nous entrions, dans le dixième livre, dans le sacré château de Pallas, et que nous décrivions cette maison royale, fournie de tous ses officiers et serviteurs, c'est-à-dire les sens. » — La tête de l'homme est plus grosse que celle des

animaux, parce que son cerveau est plus grand. L'homme sans la tête est un tronc vil et sans honneur; car la tête a été faite en faveur du cerveau, et le cerveau est le siége des sens, l'auteur du mouvement volontaire, le domicile de l'âme, de la mémoire, de la raison et de l'imagination, par lesquelles facultés l'homme est rendu fort semblable à son créateur. Le cerveau se meut; tantôt il se dilate, tantôt il se resserre; il n'est point sensible. — Nous avons vu dans notre notice sur Guy de Chauliac que toute l'école des Arabes assignait un siége particulier à chaque faculté cérébrale; Du-Laurens les loge toutes en un même lieu, à savoir dans la substance du cerveau; et il se moque d'Erasistrate, qui avait placé le siége de la raison et du discours dans les anfractuosités. Si cela était, dit-il, les ânes auraient de l'entendement. Il ajoute que le cerveau n'a tant de plis et de replis, qu'afin que la membrane pie-mère, faite pour le nourrir et pour soutenir ses vaisseaux, puisse s'insinuer plus profondément dans sa substance. — L'arachnoïde n'est pas mentionnée, et l'entrecroisement des cordons nerveux à leur origine est récusé contre ceux qui s'en étaient servis pour expliquer l'effet croisé des symptômes cérébraux. La cause de la paralysie au côté opposé est dans la position que prend le malade sur le côté sain, qui devient alors plus en pente et plus bas. « Qui empêchera donc que l'humeur ne puisse du troisième ventricule tomber au quatrième, et de celui-ci sur la médulle spinale qui est au côté opposé de la partie blessée, et causer la paralysie ? »

Un mot dont les anciens faisaient un fréquent usage, s'est présenté souvent sous notre plume : c'est celui d'*esprit*. Ils se persuadaient, avec ce mot, posséder la clef des phénomènes qui se passent dans les corps vivants. Pendant que les uns n'admettaient qu'un seul esprit influent, comme il n'y a qu'une seule âme, une seule chaleur, un seul aliment des parties, et un seul air que nous attirons par la respiration; les autres, à la suite de Galien, reconnaissaient un *esprit vital* qui préside aux fonctions

organiques, et un *esprit animal* qui remplit les fonctions cérébrales. Des hypothèses sans nombre ont eu cours pendant trente siècles pour découvrir l'essence des fonctions cérébrales; mais celle des esprits animaux a été la plus généralement répandue, celle dont l'influence a été la plus étendue. D'abord admis comme un moyen d'union de l'âme et du corps, on les regarda bientôt comme éléments constitutifs de l'organisation ; on leur chercha et on leur trouva une source, et on décrivit leur marche dans le corps. « Il est nécessaire, pour faire le mouvement et le sentiment, qu'il influe du cerveau dans les nerfs, non une faculté seule, mais quelque esprit corporel.... L'âme s'en sert comme d'un organe pour faire toutes les fonctions animales, sensitives, motrices et princesses..... Il est engendré par l'air qui arrive au cerveau à travers l'ethmoïde, et par l'esprit vital porté par les artères carotides et cervicales.... La préparation s'en fait dans les replis d'une infinité de petites artères, en forme de dédales, qui sont dans les ventricules (plexus choroïdes); il s'accumule dans le quatrième ventricule, se répand dans toute la substance médullaire du cerveau, et il se rend dans les parties en parcourant les pores des cordons nerveux.... Au reste, cet esprit, quoiqu'il soit l'organe immédiat du mouvement, du sentiment et des facultés princesses, n'est à la vérité qu'une espèce. »

Avant de condamner Galien et Du-Laurens, écoutez ceci : « *L'agent vital*, considéré comme un agent impondérable, est *formé* non-seulement dans les centres, dans les masses principales du système nerveux, mais aussi dans les moindres parcelles de ce système, qui lui sert de cohibant tant qu'il n'y a pas nécessité qu'il agisse vivement sur les autres organes, et de conducteur dans le cas contraire. Sans doute, c'est de toute la superficie de ses filets qu'il s'échappe alors, et c'est ainsi qu'il faut interpréter *l'atmosphère sensible* que Reil établissait autour des nerfs. Suivant Cuvier, c'est par une véritable sécrétion que ce fluide nerveux est séparé du sang, comme tous les autres

produits.» (Dugès, *Traité de physiologie comparée de l'homme et des animaux, t. 1er, p. 65.*) Cuvier a même parlé des altérations chimiques dont le fluide nerveux est susceptible. Hypothèse pour hypothèse, je préfère celle des anciens; au moins ils ne confondaient pas l'agent vital avec l'agent animal. Lorsqu'on suit la marche de la science, tout en reconnaissant les progrès immenses qu'elle a faits dans les lois de la succession des phénomènes, on est forcé de convenir que l'essence des choses nous est cachée, quoiqu'il nous en coûte d'avouer que nous ne savons pas les choses que nous ignorons.

Dans le onzième livre, Du-Laurens soulève, à propos des organes des sens, plusieurs questions, parmi lesquelles il en est qui ne sont pas encore résolues. Si personne ne soutient plus, avec Pythagore, que la vue se fasse par l'émission de la lumière des yeux sur l'objet, et s'il y a un accord unanime pour l'opinion d'Aristote et de la secte des Péripatéticiens, qui explique la vue par la seule réception, cette unanimité cesse lorsqu'il s'agit de savoir si l'on voit des corps ou seulement des surfaces diversement colorées, si les objets projettent des séries de molécules lumineuses marchant avec une excessive rapidité, ou s'ils impriment des oscillations à travers un fluide lumineux répandu dans l'espace. Faut-il attribuer le son à un fluide spécial ou à la percussion de l'air dont le mouvement se propage jusqu'à l'organe de l'ouïe? etc., etc. Les lois principales de l'optique, de la transmission et de la production des sons, le mécanisme de l'odorat et du goût, se présentent dans les ouvrages modernes avec un grand appareil d'expériences plus ou moins concluantes; mais que de *desiderata* qui nous commandent un peu de modestie! Sans rappeler les disputes anatomico-physiologiques dans lesquelles l'auteur se complaît, disons à sa louange que la description des organes des sens est au niveau des connaissances accumulées par les célèbres anatomistes du XVIe siècle. — Les nerfs optiques ne s'entrecroisent pas; ils ne sont seulement pas contigus, mais leur moelle se

mêle et se confond. — La description de l'oreille est un modèle pour l'époque.

Enfin, le douzième livre et dernier est une courte digression sur l'excellence de la main et du pied, résumé d'un chapitre de Galien que l'on a admiré de tout temps.

A bout de ce grand œuvre, Du-Laurens rend grâces à Dieu, dont la majesté reluit en toutes choses et surtout en la fabrique du corps humain :

« Qui donne et naissance et fin à toutes choses,
Qui vois ce que contient tout ce grand univers,
Qui entends des humains tous les discours divers
Et qui en ton conseil toutes choses disposes;

A toi, immortel, soit tout honneur et louange ès-siècles des siècles. »

Pour apprécier l'anatomie de Du-Laurens, il est indispensable que l'on sache les principales vicissitudes que cette science avait éprouvées et dans quel état elle se trouvait alors en Europe. Sans remonter au dieu Esculape et à ses héritiers, Machaon et Podalire qui apparaissent dans l'Iliade combattant sous les murs de Troie et exerçant la médecine et la chirurgie, on doit reconnaître que les philosophes de la Grèce se livrèrent avec ardeur aux dissections d'animaux et ne négligèrent aucune occasion pour étudier l'homme sur lui-même. Leur manière de comprendre les choses de la nature explique comment leurs observations anatomiques brillent par cette puissance d'intuition, qui, au milieu de l'erreur, les porte parfois à deux doigts de la vérité. Ils enseignèrent avec soin les proportions harmonieuses des parties; aussi, d'après la remarque d'un savant critique, la statuaire grecque, dans les temps qui séparent Polyclète (1) des empereurs romains, ne présente pas le moindre désordre dans la pondération et les attitudes du corps humain ou de celui des

(1) Il est question du *Canon* (règle) du statuaire Polyclète, dans le livre de Galien *sur les opinions d'Hippocrate et de Platon*.

animaux. L'anatomie d'Hippocrate et d'Aristote est bien peu de chose, quoique ces deux grands génies aient pu découvrir des vérités qui nous étonnent encore. L'anatomie fit peu de progrès jusqu'au moment où l'école d'Alexandrie se rendit célèbre par des travaux qui se sont perdus : nous savons seulement par Pline qu'Hérophile avait disséqué trois cents cadavres de sa main. Galien fit entrer l'anatomie dans la médecine, et son autorité se maintint presque intacte pendant treize siècles, depuis Septime Sévère jusqu'à Charles-Quint, époque de Vésale. Entre Galien et Vésale la science de l'organisation fut continuée par les médecins arabes, soit près des kalifes à Bagdad, soit sous le règne des Maures en Espagne (1). En 1315, on ouvrit à Bologne le premier amphithéâtre d'anatomie, et Mundinus, doutant de Galien, osa le premier vérifier ses descriptions sur le cadavre. De ses leçons il composa un livre dont le succès fut rapide et dura près de trois siècles. En 1521, Jean de Carpi donna une nouvelle impulsion à l'anatomie, en appelant le concours des artistes et en passionnant pour cette science Léonard de Vinci (2) et Michel-Ange. En 1541, Gauthier Ryff, médecin de Strasbourg, fit exécuter sous sa direction 19 planches de figures anatomiques supérieures à celles de Carpi. Enfin, en 1543, André Vésale (3) publia

---

(1) Les plus célèbres médecins et anatomistes arabes sont : Rhazès, qui vivait sous le kalife Almanzor et mourut en 923 ; Avicennes, dit le prince des médecins, mort en 1036 ; son *Canon* est un recueil de tout ce qui avait été dit avant lui par les médecins grecs et arabes ; Albucasis de Cordoue, mort en 1122, qui a écrit sur la pratique de la chirurgie ; Averrhoës de Cordoue, mort en 1217, aussi grand philosophe que médecin éclairé.

(2) Ce grand artiste composa un *traité d'anatomie pittoresque* qui est perdu.

(3) Vésale est né à Bruxelles en 1514. Son père était préparateur de médicaments de Charles-Quint ; son grand-père avait commenté Rhazès et les quatre premières sections des aphorismes d'Hippocrate ; son bisaïeul fut médecin de l'empereur Maximilien ; son trisaïeul était médecin. Le frère d'André, François, étudia d'abord la jurispru-

les sept livres sur la structure du corps humain : *De humani corporis fabricâ, libri septem*, dont il offrit la dédicace à Charles-Quint. Jean de Calcar, élève du Titien, en exécuta les dessins. Vésale avait fréquenté l'université de Montpellier et étudié à Paris sous Sylvius. Ayant découvert que Galien attribuait fréquemment à l'homme des dispositions organiques qui n'appartiennent qu'aux animaux, il fit table rase de tout le passé et ramena l'étude de l'anatomie à l'observation directe. Le monde retentit bientôt de ses disputes avec Bartholomeo Eustachi, Marpurghi, Jacobus Sylvius, dont il avait été l'élève de prédilection, et G. Fallope (1), qui publia en 1561 ses *observations anatomiques*, ouvrage qui est devenu le complément du grand travail de Vésale.

Lorsque Du-Laurens composa son ouvrage, la science était affranchie de l'autorité pesante de Galien, le passé avait été détruit, et les anatomistes du XVIe siècle, ne se fiant qu'à leur expérience propre, se contredisaient les uns les autres. Du-Laurens n'était pas un observateur pénétrant, capable d'agrandir le champ de la science par de grandes découvertes ; mais c'était un esprit prévoyant,

---

dence, mais l'instinct de la famille le poussa bientôt à la médecine ; il mourut jeune André Vésale débuta par la *paraphrase des ouvrages de Rhazès* en 1537 ; il a fait des *additions et des corrrections à l'ouvrage de Guintherius*, 1538 ; il publia à Venise, comme essai, *plusieurs planches anatomiques*, 1539 ; *les sept livres sur la structure du corps humain* parurent en 1543 ; il a rédigé une *grande chirurgie* qui vit le jour en 1561 ; *l'examen des observations de Fallope*, en 1564, fut son testament scientifique. Vésale a professé à Padoue, à Bologne et à Pise ; il fut employé dans les armées de Charles-Quint, et appelé ensuite à la cour de Madrid. Accusé d'homicide par une malheureuse aventure que tout le monde connaît, il fut exilé par le tribunal de l'inquisition malgré les prières du roi Philippe II qui voulait le conserver près de lui. En revenant de Jérusalem, il mourut misérablement dans un naufrage sur les côtes de l'île de Zanthe ; il était âgé de cinquante ans seulement.

(1) Fallope, né à Modène en 1523, a brillé d'un aussi grand éclat que son maître ; il professa à Ferrare et mourut en 1562.

versé dans la lecture d'Hippocrate et de Galien, au courant de tous les travaux de ses contemporains, et qui entreprit l'inventaire raisonné des connaissances anatomiques. Il montra bien dans ses controverses un peu de partialité pour les anciens, mais il rendit encore par là un grand service en retenant les esprits qui tendaient de plus en plus à oublier l'antiquité et à négliger les véritables fondateurs de la médecine.

M. Dezeimeris a été injuste lorsqu'il a dit : « L'anatomie de Du-Laurens n'est qu'une compilation faite sans critique, et dans une ignorance complète des travaux antérieurs les plus remarquables. Les planches sont très-mal gravées et fort incorrectes. » L'anatomie de Du-Laurens est une compilation, mais une compilation très-bien faite, dont la critique est aussi sage que savante, et l'auteur prouve à chaque page qu'il n'ignorait rien de ce qui avait été publié en anatomie. Il ne poussa pas l'engouement pour Galien, jusqu'à dire, avec Sylvius, « que dans le siècle de Trajan et de Septime Sévère les hommes étaient autrement organisés que de son temps. » Mais il ne sacrifia pas légèrement les principes qu'il avait puisés dans le médecin de Pergame, aux expériences nouvelles de Vésale et de ses élèves. Son mérite particulier est d'avoir étudié avec respect et confiance les auteurs de l'antiquité, d'avoir suivi les travaux des anatomistes du XVIe siècle, et de n'avoir cédé que lorsque la multiplicité des expériences et l'évidence du raisonnement lui en faisaient une loi rigoureuse.

L'anatomie de Du-Laurens contient 26 planches, copiées pour la plupart. Dans celles qui lui appartiennent se sont glissées quelques fautes qu'il avertit de rejeter sur le peintre et le graveur. Ces planches sont très-nettes et d'une belle exécution.

Les œuvres médicales de Du-Laurens n'ont pas toujours la même importance que son anatomie, aussi nous serons bref dans notre analyse. Un premier traité explique la nature de la crise, toutes ses différences et les signes cri-

tiques. La crise, un des points fondamentaux de la doctrine d'Hippocrate, reçut de longs développements dans les ouvrages de Galien, se transforma avec l'humorisme par les travaux des Arabes, de Paracelse, de François de Le-Boë Sylvius, et menaçait d'être anéantie, lorsqu'elle se releva plus vivace dans Fernel, Duret, Baillou, Du-Laurens. — Lorsqu'on observe la marche naturelle des maladies, on voit survenir des changements spontanés qui apportent une modification favorable ou défavorable : *cette soudaine mutation en la maladie, qui se fait à la santé ou à la mort*, constitue la crise.

On distingue plusieurs espèces de crises : de parfaites et d'imparfaites, de régulières et d'irrégulières, d'externes et d'internes, d'assurées et de dangereuses. L'étude de chaque crise et des signes qui peuvent mettre sur la voie pour éviter toute surprise et saisir l'occasion, mérite une attention scrupuleuse de la part du praticien.

Les médecins enseignés par une longue expérience, ayant remarqué qu'il est des jours qui jugent plus puissamment les uns que les autres, en ont établi certains qu'ils ont nommés *critiques*, *judicatoires* ou *décrétoires*, et les ont distingués en heureux et malheureux. La doctrine des jours critiques a été sujette à des vicissitudes nombreuses, et a résisté moins bien aux attaques que l'on a dirigées contre elle que celle des crises. Du-Laurens rejette l'exactitude précise des jours auxquels s'effectue la crise ; mais il reconnaît une indépendance presque entière entre la doctrine des phénomènes et celle des jours critiques, en sorte que celle-ci peut être fausse sans que l'autre le soit. Pour se retrouver dans les jours critiques, il faut compter le commencement de la maladie du jour où il y a lésion manifeste des fonctions et fièvre. Du-Laurens réfute l'opinion des Pythagoriciens qui rapportaient toutes choses à la puissance des nombres, celle de ceux qui ne voyaient dans les jours critiques qu'une proportion arithmétique, l'opinion des astrologues qui expliquaient tous les événements par les influences des planètes. *Les*

causes de la crise sont deux : l'une matérielle, ou l'humeur peccante, en qualité ou en quantité ; l'autre efficiente, qui est double, universelle, c'est le ciel, particulière et prochaine, c'est la nature, ou faculté qui dispense et gouverne tout le corps (1).

Dans son *Traité sur les écrouelles*, Du-Laurens fait une très-belle description de cette solennelle cérémonie dans laquelle le roi très-chrétien touchait les escrouelles. La veille, le roi implorait l'assistance du ciel; le jour venu, il communiait. Les médecins visitaient les malades, et renvoyaient ceux qui n'étaient pas scrophuleux. Les malades étaient rangés en ordre et à genoux, dans une salle vaste et aérée. Le roi, assisté des princes du sang, des principaux prélats de l'église romaine et du grand aumônier, commençait l'action par une prière spéciale, faisait le signe de la croix et s'approchait des malheureux. Le premier médecin, debout derrière les malades, tenait la tête de chacun, pendant que le roi, ouvrant sa main salutaire, les touchait en long et en travers en forme de croix, en prononçant ces mots : *Le roi te touche et Dieu te guérit.* « A plusieurs leurs grandes et violentes douleurs s'apaisent aussitôt, à quelques-uns leurs ulcères se dessèchent, et aux autres leurs tumeurs diminuent; en sorte que dans peu de jours, de mille il y en a plus de cinq cents qui guérissent parfaitement. » — Du-Laurens discute gravement si la guérison a lieu par l'attouchement, par le signe de la croix ou par les paroles prononcées. Il appelle calomniateurs ceux qui voulaient expliquer les cas de guérison par les changements d'air, de pays ou de manière de vivre, ou par l'influence de l'imagination. Il déclare que cette vertu admirable a été donnée aux seuls rois de France par la grâce de Dieu, et traite d'extorqueur un certain Guillaume Toker, qui, dans un livre intitulé : *le Don de la guérison*, s'efforce

---

(1) Pour de plus amples détails sur cette question, voyez notre thèse de concours : *De la coction, des crises et des jours critiques*. Montp. 1839.

de rapporter la splendeur de cet ancien privilége aux rois d'Angleterre. Mais n'insistons pas davantage sur cet égarement de la raison, dont les plus illustres ne surent pas se défendre, comme le témoignent les écrits de Guillaume Benedicti, Barthélemy Chassané, Vincent Sigonius, Bonaud, Masson, Antoine Dumoulin, Guy de Chauliac, Jean Tagault, etc.—Suétone et Tacite disent que Vespasien ouvrit les yeux d'un aveugle et guérit un paralytique ; Plutarque écrit que Pyrrhus guérissait les maladies de la rate en pressant doucement avec le pied droit sur cette région. Les rois d'Angleterre donnaient la santé aux épileptiques avec un anneau ; les rois de Hongrie délivraient de la jaunisse, etc. Ce qu'il y a de singulier, c'est que Du-Laurens se moque de tous ces miracles ou les attribue à l'imagination, et qu'il ne se montre intraitable que lorsqu'il s'agit de la vertu des rois de France ; ce qui a permis de suspecter sa bonne foi, et de ne voir dans ce livre que l'acte du courtisan.

Les *discours sur la vue et les maladies mélancoliques* renferment quelques bonnes notions, au milieu de conjectures absurdes. Nous y avons lu l'histoire curieuse, tirée d'Aétius, d'un fou qui croyait ne pas avoir de tête, et qui guérit par l'artifice d'un médecin nommé Philotème qui lui fit mettre un bonnet de fer bien pesant; il se plaignit que la tête lui faisait mal, et fut ainsi délivré de cette fausse imagination. Il raconte qu'un gentilhomme ne voulait pas pisser, craignant d'inonder la ville : on fit crier au feu et on le supplia d'éteindre les flammes, ce qui le détermina à pisser, et il fut guéri.

Le *catarrhe,* dû le plus souvent à une *intempérature* froide et humide, n'est autre chose qu'un mouvement d'humeurs d'un lieu à un autre. La première indication consiste à vider la source de la fluxion, par la saignée si le corps est pléthorique et s'il y a fièvre, par les purgations, par les vésicatoires, les sudorifiques, et par le cautère si le catarrhe est invétéré. La seconde indication est de fortifier l'économie et le cerveau. — Laissons de côté ses assertions sur l'essence du catarrhe.

Le *discours sur la vieillesse* contient quelques règles hygiéniques qui sont devenues populaires.

Les *deux petits traités* qui suivent, et qui sont consacrés *à la goutte et à la lèpre*, ne sont, comme nous l'avons déjà dit, que des annotations au sixième livre de Guy de Chauliac.

Enfin, le dernier opuscule médical des œuvres de Du-Laurens est un *petit traité de la vérole*. Il y établit le diagnostic différentiel de cette maladie avec d'autres dont les symptômes ont quelque ressemblance, surtout avec la lèpre, et il la regarde comme une maladie nouvelle, venue des Indes par la navigation des Espagnols, et connue depuis l'an 1495, lors de l'invasion de l'Italie par Charles VIII. — Le vrai siége de la vérole est au foie ; sa curation se fait par la diète, les sudorifiques, comme le gaïac et la salsepareille, et l'onguent vif en onctions, emplâtres, parfums, et à l'intérieur. Nous recommandons, en terminant, à quelques syphiliographes modernes le précepte suivant : on doit se garder de fermer l'ulcère par des remèdes topiques, et recourir d'abord à la cure générale, si l'on veut éviter les accidents.

FIN.